

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 juillet 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 25 juillet 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Comme vous vous en souviendrez, dans le cadre de ma mission de bons offices, j'ai dépêché le Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, M. Ibrahim Gambari, en Turquie, en Grèce et à Chypre du 3 au 9 juillet 2006. J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint deux documents intitulés respectivement « Ensemble de principes » et « Décision des deux dirigeants », paraphés par MM. Tassos Papadopoulos et Mehmet Ali Talat, le 8 juillet, à Nicosie, en présence de M. Gambari (voir annexes).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire circuler le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



**Annexe I à la lettre datée du 25 juillet 2006,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Secrétaire général**

Ensemble de principes

1. Engagement envers l'unification de Chypre, sur la base d'une fédération bizonale et bicommunautaire et de l'égalité politique, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité sur la question.
2. Reconnaissance du fait que le statu quo est inacceptable et que sa prolongation aurait des répercussions préjudiciables pour les Chypriotes turcs et grecs.
3. Acceptation de l'idée qu'un règlement global est à la fois souhaitable et possible et ne doit pas souffrir d'autres retards.
4. Accord sur le lancement immédiat du processus, qui comportera un débat bicommunal sur les questions intéressant la vie quotidienne et aussi sur les questions de fond, l'examen de l'ensemble de ces questions étant à même de favoriser un règlement global.
5. Engagement à créer une atmosphère qui favorise le bon aboutissement du processus. Pour ce faire, il est essentiel d'adopter des mesures de confiance, susceptibles d'améliorer à la fois le climat des échanges et la vie de tous les Chypriotes turcs et grecs. Il faut aussi cesser de montrer l'autre du doigt.

**Annexe II à la lettre datée du 25 juillet 2006,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Secrétaire général**

Décision des deux dirigeants

Les comités techniques chargés d'étudier les questions qui intéressent la vie quotidienne commenceront leurs travaux à la fin de juillet, après que les deux dirigeants aient échangé une liste de questions de fond, qui sera étudiée par des groupes d'experts bicommunaux et mise au point par les dirigeants.

Les deux dirigeants se réuniront également, de temps à autre, s'il y a lieu, pour donner des orientations aux groupes d'experts bicommunaux et pour examiner les travaux des comités techniques.
